



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 10 avril 2018  
CO 061 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT (départ 22h50), Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Josiane SCARABOTTO, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Gilles BEDER à Michel FRANCONY, Guy DAVID à Jacques FAIVRE, Cyril ACCARD GUILLOIS à Bernard BRUNEL, Eric TOURNEUR à Colette GIRARD, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Pascal DROGREY à Roger GROS, Dominique PELLIN à René GUINERET, Sébastien JACQUES à Véronique LAMBERT, Claudine ROUEFF à Patrice VILLALONGA, soit 10 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Florent GAILLARD à Guy AUBERT, Marie-Ange CAPRON à Josiane SCARABOTTO, soit 3 voix délibératives à des Suppléants.

Assistait à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Pascal BONVALOT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Philippe BRUNIAUX, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Frédéric LAMBERT, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Nelly BUYS, Philippe RIOU, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Bernard LAUBIER, Gérard MATHIEU.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis DUFOUR.

Convocation faite le : 29 mars 2018

**Objet : Prestations de services à Agate Paysages pour la gestion et l'animation des MSAP.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura exerce la compétence « création et gestion de maisons de services au public (MSAP) ». Il existe à ce jour sur le territoire deux MSAP : une à Salins déjà communautaire (créée par l'ex-communauté de communes du Pays de Salins), une autre communale à Arbois transférée à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Une 3<sup>ème</sup> MSAP est en cours de création à Poligny, dont la gestion sera assurée, comme pour les deux autres MSAP, par Agate Paysages.

Les MSAP sont des services ne générant pas de recettes et nécessitent des aides financières pour rendre un service de proximité aux habitants Deux agents minimum sont présents pour faire fonctionner une MSAP qui concilie l'accueil avec ou sans RDV et l'animation d'ateliers collectifs.

Il convient d'acter l'octroi d'une aide financière annuelle à Agate Paysages pour le fonctionnement des MSAP d'Arbois et de Salins

-----  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 10 avril 2018  
**CO 061 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Prestations de services à Agate Paysages pour la gestion et l'animation des MSAP.**

La configuration des équipes explique le niveau différent d'aide d'un site à l'autre : l'équipe de Salins bénéficie en effet d'une mise à disposition d'un agent de la communauté de communes actuellement en contrat d'avenir (fin en septembre 2018).

Montants prévisionnels 2018 :

MSAP Arbois	30 000 €
MSAP Salins	21 000 €

*La subvention pour la MSAP de Poligny fera l'objet d'une prochaine délibération au prorata de la période d'ouverture 2018 (ouverture prévisionnelle en octobre 2018).*

VU l'avis favorable de la Commission Services à la Population en séance du du 29 mars 2018 ;

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / VALIDE le versement des subventions annuelles 2018 à Agate Paysages pour le fonctionnement des MSAP de Salins et Arbois ;

2 / AUTORISE le Président à signer les conventions d'objectifs et de moyens relatives à ces aides.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

